

PROGRAMMES DE CERTAINS CONCOURS EXTERNES DU CAPES ET CAFEP CORRESPONDANTS - SESSION 2005

Rectificatifs du 22-6-2004

NOR : MENP0400916Z

RLR : 822-3 ; 531-7

MEN - DPE A

■ Les programmes ci-après concernent les épreuves d'admissibilité et d'admission.

SOMMAIRE

- Italien (rectificatif)

- Sciences économiques et sociales
(rectificatif)

Italien (rectificatif)

Le programme publié au B.O. spécial n° 5 du 20 mai 2004 est **modifié** comme suit :

Au lieu de :

Question n° 3 : Italo Calvino romancier

Lire :

Question n° 3 : Italo Calvino : romans, nouvelles, récits.

Sciences économiques et sociales (rectificatif)

Le programme publié au B.O. spécial n° 5 du

20 mai 2004 est **remplacé** par le suivant :

L'ensemble des épreuves écrites et orales porte sur les programmes de :

- Classe de seconde publié au B.O. hors série n° 6 du 31 août 2000.

- Classe de première ES publié au B.O. n° 28 du 12 juillet 2001. Le programme de l'option SES en première, défini par l'arrêté du 22 juillet 1996, a été publié au B.O du 19 septembre 1996.

Classe de terminale ES publié au B.O. n° 33 du 3 octobre 2002.

Le programme de l'épreuve orale de mathématiques reste celui publié au BOEN du 29 juillet 1993.

Pour l'épreuve orale sur dossier, définie par l'arrêté du 3 août 1993 (BOEN du 21 octobre 1993), il convient de prendre en compte l'arrêté du 4 septembre 1997 (B.O. du 9 octobre 1997) : cette épreuve doit permettre de vérifier que le candidat a réfléchi à la dimension civique de tout enseignement et plus particulièrement de celui de la discipline dans laquelle il souhaite exercer.

Pour préparer cette épreuve, les candidats doivent notamment connaître la circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997, précisant la mission du professeur exerçant dans un établissement d'enseignement secondaire. Des indications bibliographiques sont actualisées chaque année et publiées dans le rapport du jury du concours publié par le CNDP. Enfin, il est recommandé aux candidats de se tenir informé des procédures en cours de révision des programmes et des objectifs visés par cette révision des programmes.